



Vigne

N°13
27/06/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°13
du 27/06/2023 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stades entre « grains de pois » et « fermeture de la grappe ».

Mildiou

- Symptômes sur feuilles et sur grappes – Restez vigilants, des repiquages sont possibles avec les rosées matinales.

Oïdium

- Présence de symptômes sur grappes - Période sensibilité en cours.

Black rot

- Pas d'évolution cette semaine.

Flavescence dorée

- T1 : entre le 14 et le 20 juin (terminé).
- T2 conventionnel : du 28 juin au 4 juillet.
- T2 AB : 8 à 10 jours après le T1.

Météo

- Pour la période écoulée

Les cumuls enregistrés la semaine dernière sont élevés avec 44 mm à Verneuil et 65 mm à Branceilles.

- Pour les prochains jours

	Date	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 1er	Dim 2
19	Température	13-29	15-29	13-23	13-24	15-26
	Pluie		1-11	9-16	9-12	1-3
						
87	Température	14-27	14-27	13-21	13-22	14-24
	Pluie		2-11	7-15	4-5	2-3
						

Stades phénologiques



Stade 29 – Grains de plomb

Stade 31 : Grains de pois
Fermeture de la grappe

Stade 33 :

Photos CA81 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Grain de pois	Fermeture de la grappe
Pinot noir		
Gamay		
Chardonnay		
Chenin		
Sauv. blanc		
Merlot		
Cabernet franc		
Cabernet sauv.		

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent

La végétation pousse activement. Les dégâts de coulure et de millerandage se confirment mais restent d'intensité faible.

Prophylaxie

Cette année est à la fois chaude et humide, engendrant ainsi une pression liée aux maladies fongiques très importante.

La mise en place de mesures prophylactiques peut permettre de limiter les impacts de ces maladies :

- L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol qui sont autant de support pour des contaminations.
- Un relevage et un écimage soignés permettent de limiter la progression du mildiou et du black-rot en diminuant l'humidité présente dans les souches, en permettant une meilleure pénétration des applications et en éliminant les symptômes présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage pratiqué dès maintenant permet une meilleure aération des grappes, une mise à la lumière des grains, une meilleure pénétration des applications et freine ainsi le développement du botrytis et de l'oïdium.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Des symptômes s'extériorisent sur feuilles et sur grappes. L'intensité est variable en fonction des secteurs. L'intensité sur Brivezac augmente tandis que, sur les autres secteurs, elle demeure limitée. Sur les grappes, le rot brun vient s'ajouter au rot gris.



Mildiou sur feuille –
Photo CA19



« Rot brun » –
Photo CA81

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages.

Situation au 26 juin : la pression est forte.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées les 20, 21 et 22 juin sur les 2 secteurs.

Simulation du 26 juin au 4 juillet : la pression devrait rester forte.

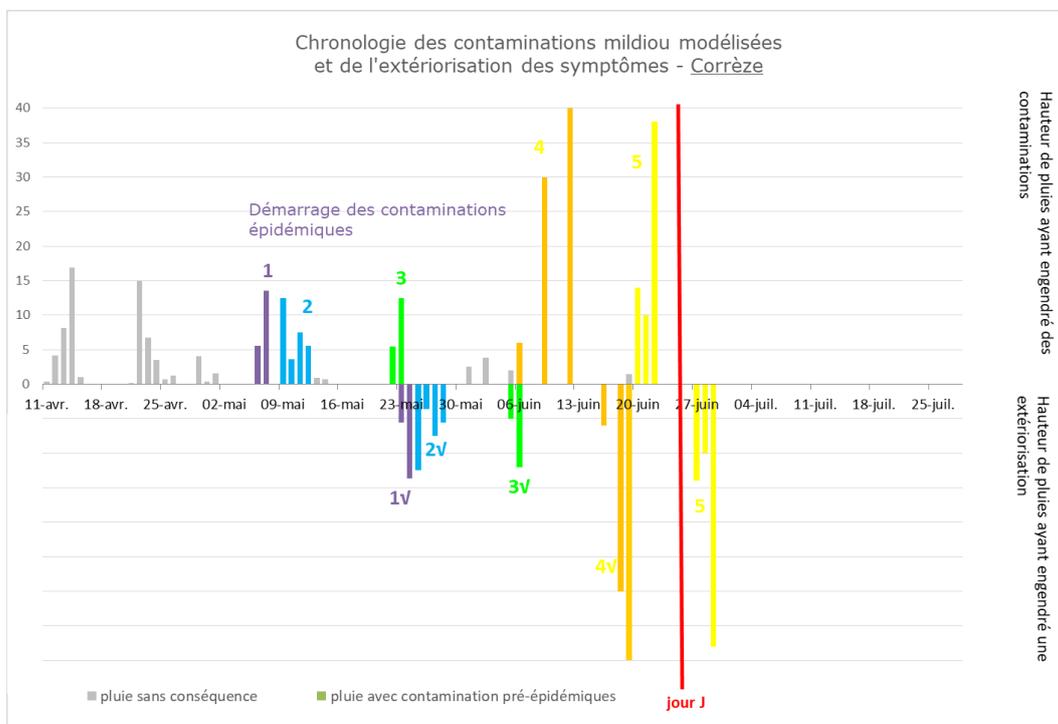
3 mm suffisent pour engendrer des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs.

Évaluation du risque : de nouvelles sorties sont observées sur feuilles et sur grappes suite aux différents épisodes pluvieux. Il est important de maintenir une protection jusqu'à la véraison.

Des contaminations peuvent se produire dès 3 mm. De plus en présence de symptômes, des repiquages peuvent se produire même en présence d'une simple rosée matinale. Rester vigilant aux changements de la météo.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur Branceilles et son impact en termes de contaminations Mildiou. Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Quelques symptômes visibles sur grappes mais sans évolution importante.

Évaluation du risque : Quelques symptômes sur grappes sont visibles. Ils correspondent aux contaminations survenues lors de la nouaison. Surveillez vos parcelles.

Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative. Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquage existe en présence d'eau libre (pluie ou rosée). Restez très vigilants.



Black rot sur grappes
Photo CA81

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

• Éléments de biologie

Les grappes restent sensibles jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines-1 mois après la phase de contamination.



Oïdium sur grappe
– Photo CA19

• Situation au vignoble

Toujours quelques symptômes sur grappe dans le secteur d'Allasac (Merlot).

Évaluation du risque :

Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Une fois ce stade atteint, la protection peut être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Les conditions climatiques ont été et sont toujours favorables à l'oïdium tout comme la présence d'humidité matinale et la densité de feuillage. Surveillez les sorties éventuelles.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- De la sensibilité variétale
- De la climatologie de la campagne
- Du déroulement de la floraison.

Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies.

- De la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir :
 - La maîtrise de la vigueur
 - L'aération des grappes et la création de microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
 - La limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappes et de l'oïdium.

• Situation au vignoble

Pas de symptômes dans les parcelles observées.

Évaluation du risque : Le stade « fermeture de la grappe » est un des stades clés de la gestion du botrytis. Les conditions actuelles d'humidité sont favorables au développement de ce champignon.

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Pas de capture cette semaine.

Évaluation du risque : début de vol sur les autres vignobles. Surveillez l'apparition des pontes.



Techniques alternatives : dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.

 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur.

Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place. La lutte doit être collective pour être efficace.



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)
© E. LAVEAU - CA33

Les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2022. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
Pour les utilisateurs de produits homologués non autorisés en agriculture biologique, le troisième traitement est réalisé si, dans les parcelles de vigne, il n'a pas été observé d'adultes de cicadelles lors des comptages sur feuille.
 - Les communes contaminées en 2021 ou 2020 (non contaminées en 2022), où les vignes doivent recevoir 2 traitements.
- ⇒ Liste des communes disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Pour la Corrèze, le 1^{er} traitement doit intervenir entre le 14 et le 20 juin.

Le 2^{ème} traitement :

- **En conventionnel : 14 jours après le T1**
- **En agriculture biologique : 8 à 10 jours après le T1.**

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'augmenter l'efficacité.

• Note nationale Biodiversité – Flore des bords des champs

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes.

Consultez la, en cliquant sur l'image ci-dessous :



Prochain BSV, le 4 juillet

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE). le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »